

## Les enseignants inquiets des conditions de la rentrée, face à la progression du virus

Paris, 19 août 2020 (AFP) -

"Préoccupés", "dans l'expectative", les enseignants s'inquiètent des conditions dans lesquelles va se dérouler la rentrée, alors que les contaminations repartent à la hausse et que le dernier protocole, établi en juillet, allège les mesures sanitaires en classe.

"C'est une situation d'impréparation totalement inédite", estime Sabine Duran, directrice de l'école élémentaire Joséphine Baker à Pantin, en région parisienne.

Le dernier protocole sanitaire lui paraît "aberrant". "Le fait que dans les rues et les lieux clos, on demande d'être masqué, et qu'à l'école on ait si peu de précautions, ça pose question", déclare-t-elle à l'AFP.

En plein coeur de l'été, les règles de distanciation physique et de brassage ont été nettement assouplies en juillet, permettant à tous les élèves de pouvoir revenir en classe.

La mesure de distanciation physique dans les espaces extérieurs n'est plus appliquée; dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèques, cantines...), celle-ci n'est plus obligatoire "lorsqu'elle n'est pas matériellement possible" ou "qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves".

Le port du masque n'est plus obligatoire pour les personnels de l'école maternelle, ni pour les enseignants se tenant à plus d'un mètre des élèves, en élémentaire, collège et lycée.

Les élèves de plus de 11 ans doivent en revanche le porter, dans les espaces clos et extérieurs lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie.

Interrogé, le ministère de l'Education a souligné que ce protocole pouvait s'"adapter aux réalités du terrain à travers les échanges, au plan local, entre les préfets, les recteurs, les agences régionales de santé et les collectivités territoriales".

Mais, cela semble insuffisant à Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat d'enseignants SE-Unsa : "A l'école, et en particulier au collège et au lycée, on ne pourra pas faire moins que dans le reste de la société," estime-t-il au lendemain de l'annonce de la ministre du Travail Elisabeth Borne rendant obligatoire le port du masque en entreprises.

- L'école "pas hors-sol" -

"Les rebonds de l'été amènent à se poser un certain nombre de questions", juge également Philippe Vincent, du SNPDEN, premier syndicat des chefs d'établissements, qui note que le protocole de juillet a été "publié à une époque où on était plutôt en phase descendante de l'épidémie".

"On a un peu l'impression que le ministère fait comme si la rentrée était ordinaire", affirme, "préoccupée", Guislaine David, du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire. "Or, l'école n'est pas hors sol. La possibilité d'avoir de nouveaux clusters et de refermer éventuellement les écoles, c'est inquiétant pour les collègues".

"Il faut des ajustements très précis et très conjoncturels", estime, elle aussi, Sophie Vénéitay, du Snes-FSU, premier syndicat enseignant dans le second degré, qui réclame le port du masque obligatoire, sa gratuité, davantage d'aération des salles de classes, des mesures précises pour "les personnels et les élèves fragiles".

Mais aussi des détails pour les enseignements spécifiques - la manipulation de matériel en sciences, le maintien de la chorale en musique etc... -

"Toutes nos classes sont bondées, à 32 élèves. Les enfants seront à 45 centimètres les uns des autres", rappelle Mathilde, professeure d'anglais dans un lycée de centre-ville de Marseille. Or les Bouches-du-Rhône, comme l'Ile-de-France, sont des régions où le virus circule activement.

Un collectif de médecins a réclamé, dans une tribune publiée dans Libération, de "rendre obligatoire le port du masque dans tous les espaces clos", y compris "dans toutes les salles de classe et amphithéâtres, et aussi d'encourager (...) les cours à distance et la réorganisation de classes avec des effectifs moins nombreux".

Elles aussi "inquiètes" avant la rentrée, les associations de pédiatres ont publié mercredi une lettre ouverte appelant à définir des stratégies "claires et précises" en cas de détection d'un cas de Covid-19 dans un



PAYS :France  
SURFACE :104 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 19 août 2020 - Edition Fil Gen

établissement et à privilégier chez les enfants les tests de diagnostic rapide, notamment salivaires, pour éviter le recours actuellement "quasi-systématique" aux prélèvements naso-pharyngés.

Les syndicats ont, eux, demandé des rendez-vous avec le ministère, dont certains sont calés en début de semaine prochaine. A ce stade, le ministre Jean-Michel Blanquer doit s'exprimer lors de la conférence de rentrée le 26 août.

riw-kp-bur/jt/rhl

Afp le 19 août 20 à 20 35.